

## Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique option scientifique

### Epreuve sous la responsabilité de l'ESSEC

#### Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyenne	Ecart-type	Candidats
ESSEC	10,15	3,41	2222
ENSAE	10,40	3,41	394

Moyenne de l'épreuve : 10,14

Ecart-type : 3,41

Nombre de candidats : 2226

# HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE

Option scientifique

Dominique HAMON

**Sujet : Croissance, puissance et développement durable : quelles corrélations et implications pour les grands pays et groupes de pays du monde ?**

Plus que jamais, le traitement du sujet exigeait une analyse minutieuse et rigoureuse de ses termes, sans négliger les indications délibérément fournies par les documents annexes. Pour autant, le sens d'un sujet ne se résume pas à la signification des mots, surtout lorsque les candidats se contentent, dans **l'introduction**, de juxtaposer mécaniquement des définitions, comme dans un dictionnaire. Le candidat doit surtout y présenter la synthèse des réflexions que lui inspire le sujet, son intérêt, sa mise en perspective dans le temps et l'espace. L'explicitation de la problématique ne consiste pas à répéter le sujet, ni à poser une série de questions sans réponses, offertes au choix du correcteur. Elle était fortement suggérée par le libellé lui-même : quelles corrélations et implications ? Le candidat pouvait formuler une hypothèse : les dynamiques de la croissance, de la puissance et du développement durable sont-elles contradictoires ou compatibles ? Puis annoncer la ligne directrice de sa démonstration : les réponses varient dans le temps (le degré de développement) et dans les espaces géographique (pays, villes, campagnes), géopolitique (rapports de force) et social (catégories socioprofessionnelles, niveaux de vie). Vient ensuite l'annonce du plan qui articulera progressivement les arguments.

La **croissance**, sans qualificatif, désigne couramment la croissance économique par l'augmentation du PIB. Rares sont les candidats qui pensent aussi à la croissance démographique, malgré la mention de la population dans le document 3. Or la dimension démographique du sujet n'est pas négligeable, qu'il s'agisse du triomphe du modèle productiviste et industrialiste pour résoudre le problème de la rareté relative des biens posé par Malthus, des ratios par habitant du document 5, ou des conséquences de l'urbanisation.

La **puissance** signale la dimension géopolitique du sujet : les différentiels de puissance déterminent les rapports de force. Paradoxalement, puisque la notion est au cœur des modules 3 et 4 du programme, c'est l'aspect du sujet qui est souvent le moins bien traité. Quelques candidats se singularisent en consacrant une longue première partie aux relations entre la croissance et la puissance, hors de toute référence au développement durable. La plupart des candidats affirment que la croissance économique est la base de la puissance comme une simple évidence, sans chercher à préciser davantage. Mais leurs défaillances portent surtout, hélas, sur les enjeux géopolitiques du développement durable.

Le **développement durable** est une notion complexe. Certains candidats ne connaissent que la pollution par les effluents toxiques, et oublient la limitation du capital naturel. Très peu évoquent la biodiversité ou définissent la notion d'empreinte écologique qui dépasse largement l'émission des gaz à effet de serre. D'autres font surgir le développement durable, un beau matin de 1972, sans qu'on sache pourquoi il paraît nécessaire de modifier le modèle de croissance. Mais la majorité analyse correctement les relations dialectiques entre la croissance économique et l'environnement. D'une part, l'expansion des industries et des transports (l'agriculture et les villes sont rarement abordées) épuisent et dégradent les ressources naturelles. D'autre part, « l'économie verte » offre des opportunités prometteuses, en termes de

croissance économique et d'emplois. Les technologies vertes constituent même un enjeu de puissance pour les entreprises et les économies nationales. Cependant, les candidats ne pointent pas le risque de récupération et de détournement du développement durable par les entreprises qui communiquent sur leur « verdissement ». Ils privilégient les énergies renouvelables aux dépens de l'efficacité énergétique et semblent ne rien savoir de l'évolution de la Politique agricole commune (éco-conditionnalité) ni de la « révolution doublement verte ».

Pour autant, le développement durable n'est pas synonyme de protection de l'environnement. La **dimension sociale du sujet** a été un critère essentiel de l'évaluation des copies. De nombreux candidats récitent par cœur la fameuse définition (« un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »), sans réfléchir sur les besoins, qui sont ceux de tous les hommes, à commencer par ceux dont les besoins élémentaires ne sont pas satisfaits. Le document 2 méritait mieux qu'une paraphrase étourdie ou qu'un paragraphe sur le commerce équitable. Les candidats n'exploitent pas deux indications de la chronologie : les *objectifs du Millénaire pour le développement* (2000) et le *G8 de Londres* (2005) consacré à la fois au réchauffement climatique et au sous-développement de l'Afrique. Le document 5 mentionne l'indice de développement humain et l'IDH ajusté aux inégalités. Les meilleures copies soulignent que dans développement durable, il y a d'abord développement, et précisent la différence classique entre croissance et développement. Toutefois, la distinction ne se limite pas à certaines conséquences de la mondialisation ou aux lacunes des politiques nationales (inégalités sociales, pauvreté de masse, mal-développement). Les candidats ignorent la question de la sécurité alimentaire. Comment nourrir correctement 7 milliards d'habitants (9 en 2050), alors que l'augmentation de la surface cultivée et des rendements produit de fortes nuisances ? L'extension aux pays en développement (PED) du modèle de production intensive est écologiquement et socialement (exode rural) insoutenable. A l'inverse, quelques candidats ouvrent le débat sur les agro-carburants, ou mieux encore sur les OGM comme source de croissance et de puissance ou menace pour la biodiversité et l'indépendance alimentaire.

Même les meilleures copies ne traitent pas les enjeux sociaux (donc politiques) des programmes écologiques nationaux. Pourtant, le mot **implications** devait inciter les candidats à se demander quelles sont les conséquences de la crise écologique sur les divers protagonistes. Comment ceux-ci participent-ils aux politiques mises en œuvre ? Les candidats s'avèrent toujours incapables d'identifier d'autres acteurs que les Etats. A l'exception de quelques ONG parfois citées, seuls les gouvernements et leurs administrations semblent concernés par le sujet. Malgré nos avertissements répétés, la plupart des candidats ne disent rien sur les entreprises, les catégories socioprofessionnelles, les consommateurs et les citoyens. Or l'équation la plus compliquée à résoudre n'est pas celle des relations entre la « nature » et les hommes, mais celle des relations entre les hommes. Les mesures à prendre menacent relativement davantage les ménages les plus pauvres, alors que les plus riches gaspillent et polluent le plus. Le développement durable implique une répartition « équitable » des fruits de la croissance conjuguée à celle des coûts de la transition écologique. Au-delà des aspects financiers (prix des produits bio, de l'électricité, des carburants, de l'isolation thermique des logements), comment surmonter les résistances socioculturelles (habitudes alimentaires, habitat, transports) ? Face à l'urgence proclamée de la situation et à la lenteur des changements observés, certains auteurs plaident pour une rupture radicale. Les notions de « prospérité sans croissance » et de « décroissance », mentionnées dans la chronologie, ne sont pas commentées. La question de la « transition écologique » ou de la définition d'un nouveau modèle de société, n'est jamais posée.

Plus ou moins volontaristes, les politiques menées tiennent compte des opinions publiques, de sorte que les équilibres internes de chaque pays pèsent sur les relations internationales. La coopération s'impose parce que la biosphère transcende les frontières, le développement durable est un enjeu de compétitivité « loyale » dans la mondialisation, la course aux matières premières et les mouvements migratoires d'origine économique et/ou écologique amplifient les risques de tensions et conflits. Mais les négociations sont difficiles. Les intérêts privés et les intérêts nationaux jouent des parties complexes. L'impératif écologique a d'abord été perçu comme un luxe de riches ou une injonction aux pauvres de se priver du minimum. Sous couvert de sauver la planète, le développement durable est longtemps interprété

comme une ruse pour perpétuer la domination des riches. Les PED prennent cependant conscience de la réalité, et d'abord chez eux. Avec une empreinte écologique voisine de celle des pays de l'OCDE (document 3), les grands pays émergents se mettent en porte à faux entre le Nord et le Sud. Bref, **le développement durable est devenu un objet géopolitique majeur.**

Mais son analyse par les candidats souffre d'importantes lacunes et maladresses, réduite le plus souvent à une opposition simpliste entre les pays développés et les grands pays émergents. Les pays les moins avancés sont oubliés alors que les pauvres sont les principales victimes des atteintes à l'environnement. Les plus touchés sont et seront les moins responsables. En l'absence de transfert technique et financier massif du Nord vers le Sud, toute taxe carbone aux frontières des pays développés serait une mesure protectionniste. Comme l'imprécision sur les déterminants économiques de la puissance le laissait craindre, beaucoup de candidats négligent les enjeux géopolitiques de l'autosuffisance (ou du degré de dépendance) en produits agroalimentaires, matières premières et énergies fossiles. Les politiques nationales et les positions diplomatiques sont définies de manière caricaturale. Les Etats-Unis et la Chine polluent sans vergogne, les Européens sont vertueux mais impuissants, le Brésil est un modèle de développement durable. Les candidats doivent éviter les jugements à l'emporte pièce, les diatribes politiques, les imprécations moralisatrices.

Toutes les **corrélations** entre les trois termes, voire quatre (développement/ durable) du sujet, et leurs implications, ne peuvent être décortiquées en même temps. Les candidats sont évalués sur leur capacité à organiser leurs idées pour construire une démonstration claire en suivant un fil conducteur maîtrisé. Les plans à tiroirs manquent particulièrement de pertinence, qu'ils consacrent une partie à chacun des trois termes ou une partie aux pays développés, aux grands pays émergents et au reste du monde. Le plan chronologique présentait le risque d'une dérive vers une histoire du développement durable, voire d'une paraphrase de la chronologie annexe. Plusieurs plans convenables sont toujours possibles, comme l'ont montré la majorité des copies. A titre d'exemple, on pouvait suivre les enchaînements suivants :

1. *La croissance économique est créatrice de richesses et source de puissance, mais aussi d'inégalités et de destruction.* Tous les Etats voient dans la croissance la condition sine qua non pour préserver (pays développés) et atteindre (pays en développement) un niveau de vie élevé, et assurer leur stabilité. Pour certains, elle constitue la base nécessaire de la puissance. Mais les inégalités intra- et internationales se creusent. D'énormes gaspillages coexistent avec la pauvreté de masse et la non-satisfaction des besoins élémentaires. Ces contradictions sont exaspérées par la croissance démographique, l'urbanisation et la crise écologique. Si l'humanité produit et consomme comme les plus riches, la planète y suffira de moins en moins. Comme il semble impossible d'interdire aux PED de devenir des pays développés et impossible que tous continuent dans la même voie, comment sortir du dilemme ?

2. *La « croissance verte » se présente comme la voie optimale qui permet de concilier croissance, puissance et environnement,*

- par la promotion d'un autre modèle agricole dans les pays développés et en développement ;
- par le développement massif des « technologies vertes » dans l'énergie, à la croisée de deux problématiques : la finitude des combustibles fossiles et leur responsabilité majeure dans l'émission des gaz à effet de serre ;
- par la gestion durable des déchets.

Compatible avec le capitalisme de marché, par des mécanismes d'internalisation des externalités négatives, l'économie verte promet de rendre la croissance soutenable, et même de soutenir la croissance là où elle est faible, par l'essor de nouvelles activités. Les Etats disposent de deux types de moyens pour mettre en œuvre les politiques souhaitables : réglementaires et financiers. Mais les collectivités locales ont aussi un grand rôle à jouer. L'économie verte renouvelle la « guerre économique » entre les entreprises et entre les Etats. La Chine devient ainsi la « superpuissance des énergies propres ».

3. *Pour autant, la croissance verte et le développement durable buttent sur de nombreux obstacles.*

Certains doutent de la pertinence du développement durable tandis que ses avocats soulignent sa dimension sociale que n'a pas le capitalisme vert. Mais les politiques réputées technicistes ont aussi de fortes implications sociales et politiques.

- la « révolution doublement verte » n'est pas seulement agronomique : elle implique des changements structurels majeurs dans les PED et dans le commerce international des produits agroalimentaires ;
  - dans les pays développés, l'ampleur des changements impliqués, aggravée par la crise des finances publiques, suscite de fortes oppositions ;
  - les problèmes sont démultipliés à l'échelle internationale par la même question de la répartition des efforts et par l'absence de gouvernance mondiale. Les actions nationales sont réelles, mais inégales et globalement insuffisantes.

La **qualité de l'expression** varie beaucoup selon les copies. La maîtrise du vocabulaire reste souvent approximative et les impropriétés sont trop nombreuses. Attention à l'anthropomorphisme prêté aux concepts : le développement durable pense, veut, agit, se rebelle. A la jonction de la forme et du fond, « l'argumentation » mêle des registres très différents. Par exemple, « la Chine fait le choix de la croissance exclusive alors que l'Union européenne se caractérise par le modèle social européen ». La platitude de l'introduction n'a d'égale que celle de la conclusion, réduite dans la majorité des cas à un résumé. Le sujet offrait pourtant la possibilité d'un élargissement.

La moyenne générale des notes est légèrement inférieure à celle de l'an dernier. Mais si on fait abstraction des copies qui, des termes du sujet, ne retiennent que le développement durable, compris comme synonyme d'écologie, le résultat global est honorable. Les exigences du sujet ont facilité le tri et accentué l'écart-type des notes de manière significative. Même si les copies les mieux évaluées (7,5 % à 16 et plus contre 5,6 % l'an dernier) ne sont pas parfaites, les connaissances et la maturité intellectuelle dont font preuve certains candidats, est particulièrement réconfortante. Les candidats admissibles à l'ESSEC ont obtenu une note moyenne de 13,1 à l'épreuve (71 % entre 12 et 19).

Correcteurs : Nicole ANQUETIL, Luc BERGER, Patrick BONTOUX, Michel BOULIOU, Pascal BROUILLET, Marie-Christine FABRE-CECCARELLI, Franck FAVIER, Dominique HAMON, Jean KOGEJ, Marie-Gabrielle LACHMANN, Hélène LAFAYE-FOUHETY, Yannick LEFUR, Pierre-Yves LEGRAS, Alain MICHALEC, Anne MICHELON, Yves MORLA, Frédéric MUNIER, Marie STERN, Cédric TELLENNE, Vincent THEBAULT, Hélène VEVE.